

La surveillance disciplinaire des magistrats du pouvoir judiciaire

Journée de droit administratif 2017

Plan

- Introduction
- Intérêt du sujet
- Problématique
- Présentation de la matière
- Conclusions

Plan

- Introduction
- **Intérêt du sujet**
- Problématique
- Présentation de la matière
- Conclusions

Intérêt du sujet

- Sujet ancien mais domaine peu exploré
- Grande actualité
 - Affaires diverses
 - Conseils de la Justice
 - FR, GE, JU, NE, TI
 - VS, VD

Plan

- Introduction
- Intérêt du sujet
- **Problématique**
- Présentation de la matière
- Conclusions

Problématique

- « *Un grand pouvoir implique de grandes responsabilités* »
- « *On demandera beaucoup à qui l'on a beaucoup donné, et on exigera davantage de celui à qui l'on a beaucoup confié.* »

(Luc, 12:48)

Problématique

- MJ appliquent et interprètent le droit
- Attentes élevées de la part du public
- Tension entre responsabilité MJ et indépendance Justice

Problématique

- Responsabilité disciplinaire
 - ≠ resp. civile
 - ≠ resp. pénale
- DDMJ (Resp. disc.) (surveillance disc.)
- Légitimité et confiance; intérêt commun

Plan

- Introduction
- Intérêt du sujet
- Problématique
- **Présentation de la matière**
- Conclusions

Présentation de la matière

- DD matériel
 - Définition du DDMJ; nature juridique du DD(MJ)
 - Infractions disciplinaires
 - Sanctions disciplinaires
- DD formel
 - Autorités disciplinaires
 - Procédure disciplinaire

Plan

- Introduction
- Intérêt du sujet
- Problématique
- Prés. de la matière → Définition DDMJ
- Conclusions

Définition DDMJ

- Magistrats du siège
 - Catégories
 - Juges
 - Juges suppléants
 - Juges assesseurs
 - (jurés)
 - (juristes-rédacteurs, greffiers rédacteurs)
 - (greffiers et personnel du greffe)
- Magistrats du parquet
 - Catégories
 - Procureurs
 - Procureurs suppléants
 - Juristes, collaborateurs scientifiques
 - (greffiers et personnel du greffe)

Définition DDMJ

- Magistrats du parquet <-> siège: spécificités
 - Hiérarchie
 - Procureurs (et suppl.)
 - Premier(s) procureur(s) ou procureur(s) en chef (et suppl.)
 - Procureur général (et suppl.)
 - Pouvoir exécutif (F: garde des sceaux) voire législatif
 - Autres
 - Nomination, « récusabilité », responsabilité, indépendance, divisibilité, etc.

Définition DDMJ

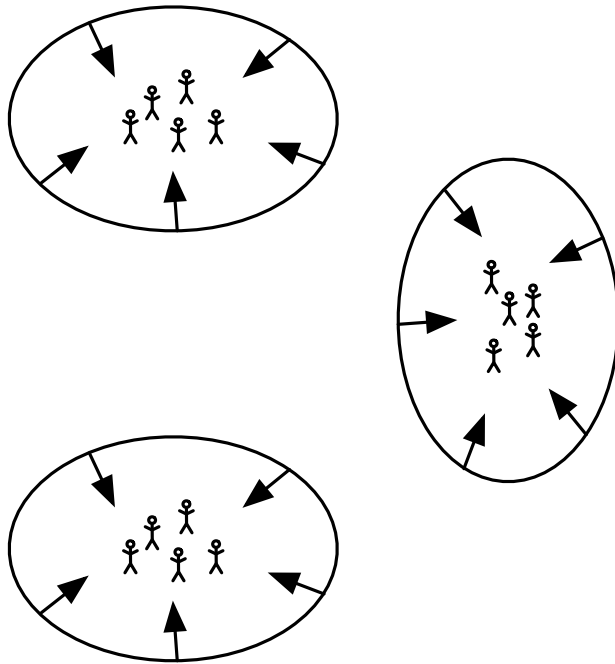
- Magistrats du parquet <-> siège
 - Régime disciplinaire commun
 - Aménagements

Définition DDMJ

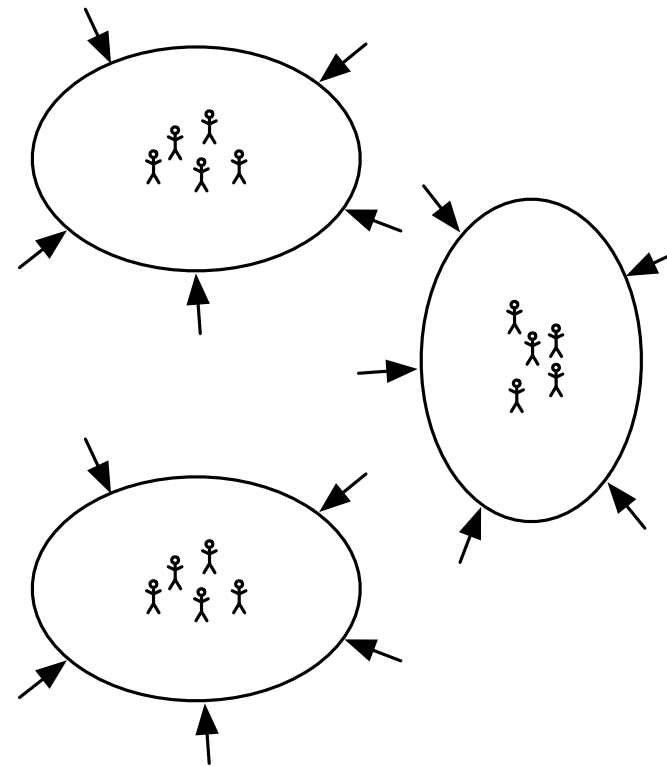
- Discipline
 - Activité de normalisation
 - Inhérente à tout groupement
- Droit disciplinaire
 - Cadre juridictionnalisé
 - Droit positif
 - Pouvoir métamorphosé

Définition DDMJ

Situation 1 : Discipline interne



Situation 2 : Droit disciplinaire



Définition DDMJ

- Droit disciplinaire des magistrats judiciaires
 - Proposition de définition:
 - Ensemble des règles de droit positif,
 - matérielles et procédurales,
 - qui visent à réglementer le comportement des MJ
 - afin d'assurer la bonne marche de l'appareil judiciaire.

Plan

- Introduction
- Intérêt du sujet
- Problématique
- Prés. de la matière → Nature jur. du DD(MJ)
- Conclusions

Nature juridique du DD(MJ)

- Aperçu historique
 - XIX^e s. (France): empreinte du droit pénal
 - Début XX^e s.: émergence et théorisation du droit administratif
 - XX^e s. Suisse: rattachement progressif au droit administratif
 - TF 1937: « *la sanction disciplinaire [...] est un moyen de contrainte de nature administrative et non pénale* »

Nature juridique du DD(MJ)

- Éléments d'appréciation
 - Mêmes caractéristiques répressives <-> DP
 - " " structurantes <-> DP
 - " " préventives <-> DP

Nature juridique du DD(MJ)

- Enjeux
 - Légalité des infractions disciplinaires
 - Etendue des garanties procédurales
 - Nuancer: effet de gommage du droit supérieur

Plan

- Introduction
- Intérêt du sujet
- Problématique
- Prés. de la matière → Infractions disciplinaires
- Conclusions

Infractions disciplinaires

- Principe de la légalité des infractions disciplinaires (1/2)
 - Bases
 - Art. 7 CEDH (art. 1 CP), légalité des infractions
 - Art. 5 al. 1 Cst. féd., légalité (général)
 - Description légale vs interprétation judiciaire

Infractions disciplinaires

- Principe de la légalité des infractions disc. (2/2)
 - P. ex. art. 103 al. 1 LJ/FR:
« *Le [...] [magistrat judiciaire] qui enfreint ses devoirs de fonction [...] ou qui a une conduite incompatible avec la dignité de sa fonction est passible des sanctions disciplinaires suivantes [...]* »
 - Suffisant ?
- Besoin de référentiels -> réglementation

Infractions disciplinaires

- Manière de régler les comportements (1/2)
 - Comportements proscrits vs prescrits
 - Définition des infractions disciplinaires: réalisable

Infractions disciplinaires

- Manière de régler les comportements (2/2)
 - Distinction avec les règles déontologiques
 - Rôle des règles déontologiques en DD ?

Plan

- Introduction
- Intérêt du sujet
- Problématique
- Prés. de la matière → Sanctions disciplinaires
- Conclusions

Sanctions disciplinaires

- Echelle des sanctions disciplinaires
 - Avertissement
 - Blâme
 - Excuses publiques?
 - Amende; retenue de salaire
 - Retrait des fonctions de représentation/juridictionnelles
 - Suspension disciplinaire (≠ suspension conservatoire)
 - Rétrogradation (fonction et/ou traitement)
 - Mutation (interne/externe)
 - Non-réélection (cf. sanction disc. « déguisée »)
 - Révocation

Sanctions disciplinaires

- Sanctions disciplinaires « déguisées »
 - Notion
 - Intervention d'une autorité
 - Effets sur la situation juridique du MJ
 - Intention d'infliger une sanction du fait d'un comportement déterminé du MJ
 - Enjeux
 - Garantie de l'accès au juge
 - Garanties procédurales

Sanctions disciplinaires

- Principes applicables à la fixation des sanctions disciplinaires
 - Autorité de la chose jugée
 - Principe de la légalité
 - Principe de l'opportunité (sanction ≠ poursuite)
 - Principe de la proportionnalité

Sanctions disciplinaires

- Modalités de fixation
 - Cumul de plusieurs types de sanctions disciplinaires
 - Suspension de l'exécution de la sanction

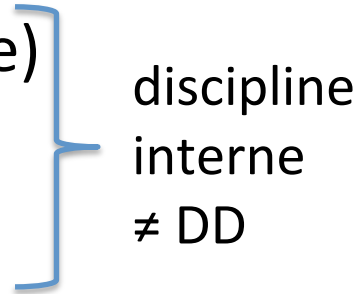
Plan

- Introduction
- Intérêt du sujet
- Problématique
- Prés. de la matière → **Autorités disciplinaires**
- Conclusions

Autorités disciplinaires

- Autorités disciplinaires
 - Exigences structurelles <-> pouvoirs de l'Etat
 - Organisation intrinsèque

Autorités disciplinaires

- Exigences structurelles <-> pouvoirs de l'Etat: possibilités de mise en œuvre
 - Chef (cour/juridiction/hiérarchique)
 - Plenum (cour/juridiction)
 - Autorité supérieure
 - Parlement
 - Exécutif (MS: non) (MP: oui ~)
 - Autorité administrative indépendante (AAI)
 - Autorité indépendante ∈ pouvoir judiciaire
- 
- discipline
interne
≠ DD

Autorités disciplinaires

- Organisation intrinsèque
 - Autorités disciplinaires <-> conseils de la Justice
 - « *special independent bodies* »
 - Rattachés / détachés <-> CJ
 - Composition
 - Nombre de membres
 - Catégories de membres
 - Proportion de MJ (resp. de MS/MP)

Plan

- Introduction
- Intérêt du sujet
- Problématique
- Prés. de la matière → Procédure disciplinaire
- Conclusions

Procédure disciplinaire

- Garanties procédurales
 - Sanction envisagée/envisageable
 - Caractère répressif du DD(MJ)

Plan

- Introduction
- Intérêt du sujet
- Problématique
- Présentation de la matière
- **Conclusions**

Conclusions

- Importance du DDMJ
 - Reflet image Justice + société
- Présence et nécessité du DDMJ
 - Avec/sans conseil de la magistrature
 - DD = bras armé de la régulation du comportement des MJ
 - DD et déontologie = complémentaires
- Besoin de formalisation

Merci de votre attention !